

## Le 19 mars, Suresnes met ses drapeaux en berne

**Christian Dupuy entend ainsi contester symboliquement le revirement commémoratif partisan qui prétend rendre hommage à toutes les victimes du conflit algérien alors qu'il occulte la souffrance d'une partie d'entre elles et ravive les cicatrices mémorielles.**

Mardi 19 mars 2013, date de la première célébration de la nouvelle "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc", les drapeaux de Suresnes seront mis en berne sur les bâtiments municipaux à la demande du Maire de la commune, à la mémoire de toutes les victimes tombées avant et après le 19 mars 1962.

Dans le cadre de cette journée officielle, deux dépôts de fleurs auront lieu dans la ville à 11H et 11H30. Toutefois une cinquantaine de drapeaux en berne seront positionnés devant les écoles, gymnase, mairie et bâtiments administratifs de la commune.

*« J'entends ainsi marquer symboliquement ma désapprobation d'un choix qui rouvre inutilement les blessures mémorielles, et rendre à une partie des victimes de ce conflit l'hommage que cette date leur refuse de fait »* explique Christian Dupuy, Maire de Suresnes et Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine. *« Je crois que la mémoire doit être partagée et que les cicatrices de l'histoire ne devraient pas être aggravées par des inclinaisons partisans. Chacun sait que la question de l'hommage national qu'il convient de rendre à toutes les victimes n'a jamais suscité de consensus. C'est précisément pourquoi, sur les recommandations de la Commission présidée par l'historien Jean Favier, une date neutre détachée de tout évènement historique avait été retenue pour rendre hommage aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord ».*

Un décret du 26 décembre 2003, rappelé dans la loi 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, l'avait fixé au 5 décembre, en référence à l'inauguration du mémorial du Quai Branly par le Président Jacques Chirac le 5 décembre 2002.

Pour les promoteurs de ce revirement commémoratif la fixation, en novembre dernier, de la célébration des victimes du conflit algérien au jour anniversaire du cessez-le-feu consécutif à la signature des accords d'Evian (signés la veille) permettrait seule, à l'exception de toute autre date, de faciliter la réconciliation et le souvenir.

*« C'est tout le contraire qui se produit, poursuit Christian Dupuy. Pour les rapatriés ou les harkis, le 19 mars n'évoque pas la fin des hostilités et encore moins la paix. Il rappelle les massacres dont ont été victimes ceux qui avaient choisi de défendre la France et l'abandon des Harkis, ainsi que les meurtres, les exactions et les enlèvements qui ont visé des milliers d'Européens bien après le cessez le feu. Enfin pour les pieds-noirs, il demeure synonyme de l'arrachement à leur terre natale. Cette date qui méconnaît la réalité historique et la souffrance d'une partie des victimes, ne fait que raviver des antagonismes mémoriels qui avaient été surmontés avec sagesse. Elle contribue de surcroît à alimenter la confusion, et l'inflation de rendez-vous mémoriels, puisque deux dates coexistent désormais pour célébrer le même souvenir, auxquelles s'ajoute la commémoration de portée générale du 11 novembre ».*